

COURS INTRODUCTIF L'ÉTHIQUE ANIMALE

Nul doute que l'animal est devenu un objet de préoccupation pour notre époque. Et cela bien en dehors des seuls cabinets de philosophes ! Cette préoccupation se manifeste sous la forme assez évidente d'une sollicitude nouvelle pour la souffrance que nous causons aux animaux. Le livre de Peter Singer publié en 1975, *La libération animale*, est le meilleur témoignage de cette nouvelle sensibilité incontournable. En révélant au grand public le scandale de la souffrance subie par des millions d'animaux de laboratoires et les milliard d'animaux d'élevage, Singer ne se contentait pas seulement de faire œuvre informative. Telle est ordinairement la fonction du lanceur d'alerte, qui révèle au grand public, parfois en prenant des risques, un fait que son ignorance seule rendait acceptable. Ainsi en va-t-il, par exemple pour les actes de torture : si de tels actes étaient commis clandestinement dans une grande démocratie, la seule révélation de ces actes suffirait en principe à les faire unanimement condamner.

I) Le privilège humain

Mais dans le cas de la torture infligée aux animaux, il n'en va justement pas exactement de même. Dans ce cas précis, l'inhumanité du traitement infligé aux bêtes est toujours potentiellement justifiée par le fait que les victimes ne sont pas des hommes, mais seulement des bêtes. Certes, infliger à un homme un traitement inhumain est en soi inacceptable, précisément parce que cela porte atteinte à sa dignité d'homme, à sa condition humaine. Mais pourquoi devrions-nous nous sentir obligés de traiter une bête « humainement », s'il est vrai que l'animal n'est pas un homme ? Traiter quelqu'un « comme un chien » est assurément mauvais s'il s'agit d'un homme... mais n'est-ce pas dans l'ordre des choses s'il s'agit tout simplement d'un « chien » ? Refusant de traiter les hommes comme des chiens, nous faudrait-il donc maintenant aussi accepter de traiter les chiens comme des hommes ? N'est-ce pas de cette grossière confusion dont se rendent coupable les défenseurs des animaux ?

Pour cette raison, il ne suffit pas à Peter Singer de révéler dans le détail toutes les atrocités commises contre les animaux de laboratoire et les animaux d'élevage : « *Aussi grande que soit mon admiration pour ceux qui ont banni le spécisme de leur vie simplement parce que leur sympathie pour les autres englobait tous les êtres sensibles, je ne pense pas que le seul appel à la sympathie et à la bonté du cœur suffise à convaincre la plupart des gens de l'immoralité du spécisme* ». De fait, l'obstacle que rencontre ici le philosophe est le manque d'empathie que nous pouvons éprouver face à la souffrance des animaux. Manque d'empathie qui se justifie d'abord par le fait que les victimes à prendre en considération ne sont pas comme nous. Appliquer le mot « meurtre » indistinctement, pour désigner le fait de tuer un homme ou bien de tuer un cheval, n'est-ce pas une position trop excessive ? La vie d'un cheval devrait-elle être considérée de la même façon que la vie d'un homme ? C'est toute la tradition humaniste, attachée à la grandeur et à la dignité particulière de l'Homme, qui semble ici menacée par ce souci écologique.

D'où procède cette tradition humaniste? De très loin, selon Singer, puisqu'elle s'enracine à la fois dans la philosophie Grecque et dans la tradition judéo-chrétienne. Aristote, par exemple, écrivait : « *les plantes existent pour le bien des animaux et les bêtes sauvages pour le bien de l'homme -les animaux domestiques pour son usage et sa nourriture, les animaux sauvages (ou du moins la*

plupart d'entre eux) pour la nourriture et autres accessoires de la vie, comme les vêtements et divers outils. Comme la nature ne fait jamais rien inutilement ou en vain, il est indéniablement vrai qu'elle a fait tous les animaux pour le bien de l'homme ». De la même façon, dans la Bible, le livre de la Genèse insiste sur la dignité ontologique de l'Homme, fait à l'image de dieu : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de dieu il les créa, homme et femme il les créa. Dieu les bénit et leur dit : « soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la ; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre ». N'est-ce pas, en fin de compte ce double héritage qui culmine dans la théorie cartésienne des animaux machines ? « La dernière et la plus bizarre -et pour les animaux -la plus pénible des conséquences des doctrines chrétiennes émergea au cours de la première moitié du 17^e siècle, dans la philosophie de Descartes. (...) Bénéfice théorique du dualisme : il permet d'incorporer le mécanisme de la science moderne, sans avoir à perdre le statut d'exception de l'espèce humaine, hérité du christianisme. Bénéfice pratique du dualisme : c'est à cette époque que la pratique des expériences sur animaux vivants devint courante en Europe ». Bref, cette conception humaniste n'est pas un vague et marginal courant de pensée. Pour l'essentiel, elle s'identifie à toute l'histoire de la civilisation occidentale !

II) La double erreur du combat animaliste

Mais si nous ne remettons pas en cause pourtant le privilège que l'Homme s'accorde, sa façon arrogante de donner plus de valeur à sa propre existence qu'à celle des autres vivants non-humains, comment pouvons-nous espérer faire cesser les abus ? Peter Singer ne prétend pas nier qu'il y a entre les animaux et les hommes des différences notables. Il ne prétend pas nier que l'homme a des aptitudes (le langage, la raison, la culture) qui font de lui un animal tout à fait singulier. Il ne prétend même pas justifier sa zoophilie (l'ami (*philos*) des bêtes (*zoè*)) en montrant que ces différences sont moindres qu'on pourrait le croire. Cette façon de combattre la discrimination dont sont victime les représentants d'une certaine classe sociale, d'une certaine race, ou d'un certain sexe est pourtant assez habituelle. Ainsi, par exemple, pour combattre le racisme, on prétend montrer que les « noirs » ne sont pas moins intelligents que les « blancs » et pas moins capables qu'eux. Pour combattre le féminisme, on prétend montrer que les femmes ne sont pas moins aptes que les hommes à exercer des professions qui étaient jusque là leur périmètre réservé. De la même façon, beaucoup de défenseurs des animaux croient servir la cause des chiens abandonnés en montrant que les chiens sont des êtres intelligents et affectueux, beaucoup plus similaires à nous que nous ne l'imaginions. « Quand je joue avec mon chat, demandait Montaigne, qui sait si ce n'est pas mon chat qui se joue de moi ». Croire que l'animal est bête est peut-être un mauvais procès et un grossier préjugé. Mais ceux qui invoquent ce genre d'argument pour servir la cause des animaux, observe Singer, ne se rendent pas bien compte du piège qu'ils se tendent à eux-même :

« Vouloir défendre l'égalité de considération sur le principe d'une égale compétence ou égale aptitude conduite à une double impasse. Premièrement, l'existence de variations intellectuelles indépendantes des frontières de race ou de sexe ne nous fournit absolument aucun argument contre un adversaire plus sophistiqué de l'égalité qui proposerait, par exemple, que la considération donnée aux intérêts de ceux dont le QI est inférieur à 100 soit moindre que celle donnée aux intérêts de ceux dont le QI dépasse cette valeur. (...) Deuxièmement, nous ne pouvons avoir aucune garantie absolue que ces capacités et aptitudes sont réellement réparties de façon uniforme, indépendamment de la race et du sexe, parmi les êtres humains (...) »

Expliquons ces deux objections que P. Singer adresse aux défenseurs de la cause animale, et plus généralement à tous ceux qui prétendent ainsi combattre la discrimination en montrant qu'il n'y a pas de différence notable entre les aptitudes et les compétences de la classe discriminée et celles de la classe discriminante. Donc tous ceux qui veulent instaurer une « égalité de considération » au moyen d'une « égalité de fait ». La première objection que soulève Singer est que, à supposer que nous parvenions à montrer que certains animaux sont beaucoup plus intelligents et sensibles que

nous le pensions, on n'aura fait que déplacer le problème. Certains animaux, ceux qui sont le plus aptes, auront droit à toute notre considération, tandis que les autres continueront d'être traités sans ménagement. Dans le fond, on n'aura pas du tout remis en cause le critère qui permet d'exercer une discrimination, à savoir le fait que la discrimination se justifie par le fait que nous ne sommes pas nés égaux. Pour remettre en cause cette discrimination, les « animalistes » s'efforcent de montrer que les animaux sont bien plus nos égaux que nous ne croyons. Mais en faisant cela, ils continuent d'accepter le principe suivant lequel une inégalité de fait légitime une inégalité de traitement.

Autrement dit, il restent tributaires d'un système de valeur où la dignité d'un être est fonction des attributs qu'il possède ou ne possède pas. Sans doute peut-on mettre fin au racisme si on parvient en effet à montrer que les noirs ne sont en rien inférieurs aux blancs, sans doute peut-on mettre fin au sexisme si on parvient à montrer que les femmes ne sont en rien inférieures aux hommes. Sans doute peut-on mettre fin au spécisme en montrant que certains grands singes sont d'une intelligence remarquable et sont même d'authentiques personnes.... Soit. Mais ces catégories là cesseront de souffrir sans ce que cela empêche pour autant de nouvelles catégories d'être à nouveau discriminées : si les noirs ne doivent pas être stigmatisés parce qu'ils ont en moyenne le même QI que les blancs, cela signifie donc que nous aurions le droit de stigmatiser ceux qui ont un QI inférieur ?

Plus encore, et c'est la deuxième objection qu'invoque Singer : ce type de justification est toujours très incertain parce qu'il dépend de l'état actuel de nos connaissances. En l'occurrence, ceux qui soutiennent qu'il y a une différence de compétence entre les blancs et les noirs, entre les femmes et les hommes, ont souvent l'évidence pour eux . Et pour cause : la compétence ou l'aptitude qui est valorisée, celle sur laquelle on se fonde pour dire qu'il y a égalité ou inégalité, est précisément celle qui ordinairement permet à l'exploiteur d'assurer son emprise sur l'exploité. La prétendue « supériorité de l'homme blanc » se fondait ainsi sur des aptitudes techniques développées dans la civilisation occidentale. Le degré d'avancement technique servait ainsi à mesurer la supériorité culturelle de l'Occident et l'infériorité de l'Afrique. La différence était suffisamment massive pour ne laisser place à aucune contestation possible. De la même façon, la prétendue supériorité des hommes sur les femmes se fonde exclusivement sur un certain nombre de compétences (les aptitudes « viriles ») qui ont justement permis d'asseoir historiquement la domination masculine. En niant que ces compétences soient le partage exclusif des hommes, les premières féministes jouaient le jeu de cette domination plutôt qu'elles ne la remettaient en cause.

Il en va exactement de même pour le combat animaliste de nos jours : quels que soient les efforts vertueux de certains pour diminuer la distance qui sépare certains animaux des hommes, ils ne pourront jamais réussir à nier la différence massive d'aptitude entre les deux, puisque l'aptitude que l'on cherche à mesurer est précisément celle qui permet à l'homme d'exercer sa toute-puissance sur les bêtes. Pour prouver que les animaux sont nos égaux, remarquez qu'on ne mesure jamais la capacité à voler sur des centaines de kilomètres en suivant un cap, ni l'aptitude à respirer sous l'eau, ni l'aptitude à courir aussi vite que le guépard... non, on mesure des aptitudes (la liberté, la raison, la culture...) qui sont celles grâce auxquelles l'homme a réussi à s'imposer dans la chaîne alimentaire. Bref, le jeu est biaisé et il n'est pas du tout certain que la science donne finalement raison à ceux qui prétendent ainsi combattre la discrimination.

III) Une morale de l'intérêt

Pour ces deux raisons, on peut dire avec Singer que le combat en faveur des animaux part sur une très mauvaise base lorsqu'il projette de prouver une égalité de fait. C'est une erreur stratégique, mais aussi une erreur philosophique, parce que l'on n'a aucunement besoin d'exciper d'une « égalité de fait » pour exiger une « égalité de considération ». Aucun besoin, pour contester le privilège régalién que l'homme s'accorde, de montrer que les animaux (ou du moins certains) sont

comme lui. L'inégalité d'aptitude et de compétence ne justifie tout simplement pas une inégalité de traitement. Autrement dit, la dignité d'un être, la valeur qu'on lui prête, ne se mesure absolument pas aux compétences qu'il possède et que d'autres ne possèdent pas. Si tel était le cas, un riche aurait plus de valeur qu'un pauvre, parce qu'il aurait plus de moyens ; si tel était le cas, un prix nobel de Physique aurait plus de valeur qu'un homme bête, parce qu'il aurait plus d'intelligence ; si tel était le cas, un homme sain aurait plus de valeur qu'un handicapé, parce qu'il disposerait aussi de plus d'aptitudes... Aucun d'entre nous ne pense que la valeur morale d'un être dépend des aptitudes qu'il possède. *« Croyez bien, répondait Thomas Jefferson à un anti-esclavagiste, que personne au monde ne désire plus sincèrement que voir une réfutation complète des doutes que j'ai moi-même entretenus et exprimés au sujet du degré de compréhension que leur [les noirs] a attribué la nature, et trouver qu'ils sont à égalité avec nous (...) mais quel que puisse être le degré de leur talent il n'est aucunement la mesure de leurs droits. Sir Isaac Newton avait beau être supérieur à d'autres en compréhension, il n'en fut pas pour autant seigneur de leur personne ou de leurs biens ».*

Le fait que deux personnes ou deux êtres ne soient pas égaux dans leurs aptitudes ou compétences n'amène donc pas du tout à conclure qu'ils ne seraient pas égaux en dignité. Reste alors à savoir ce qui fonde en réalité cette dignité morale, ce qui fait qu'un être est pour nous digne de respect ou n'est pas digne de respect ? Faisons l'effort d'interroger nos évidences morales. Sur quel critère s'appuie-t-on exactement pour mesurer la respectabilité morale d'un être ? Quand nous disons que « tous les hommes naissent libres et égaux en droit ? », où va-t-on chercher cette égalité de « droit » ? Problème redoutable, s'il en est ! Comment passe-t-on concrètement du « fait » (telle chose existe) au « droit » (telle chose mérite d'exister) ? Au 18^e siècle, le philosophe écossais David Hume avait clairement montré que rien ne permettait logiquement de passer de l'un à l'autre, de l'« être » au « devoir-être ». Du simple fait qu'une chose ou une situation existe (jugement de fait), on ne peut déduire qu'elle devrait exister (jugement de valeur). Par exemple, les virus existent. Ils ne sont en eux-même ni bons ni mauvais. Ils sont, tout simplement. Qu'est-ce qui permettrait donc d'affirmer qu'ils sont plus ou moins dignes d'exister ? La science, qui se contente de décrire la nature, ne peut absolument pas tirer de cette description (« voilà comment les choses sont, voilà comment elles fonctionnent ») la moindre prescription au sujet de ce qui devrait être.

Il semble par conséquent que de tels jugements de valeur n'ont pas d'autre fondement que l'intérêt de ceux qui les énoncent. C'est pour l'homme, et seulement pour l'homme, que certains animaux peuvent être réputés « nuisibles ». La dignité ou l'indignité d'un être ne se fonde donc sur rien d'objectif, mais uniquement sur l'appréciation subjective de celui qui est intéressé à la protection de cet être (ou à son exploitation, ou à son élimination systématique). Ce qui préside donc à nos évaluations morales, qu'est-ce donc au fond, sinon la logique de l'intérêt ? N'est-ce pas l'intérêt de l'homme blanc, et cela seul, qui est à l'œuvre dans le racisme ? N'est-ce pas pareillement l'intérêt des hommes qui a prévalu longtemps contre les femmes et les a cantonnées à une triste infériorité ontologique ? N'est-ce pas enfin le même mécanisme qui est à l'œuvre derrière l'idée d'une dignité singulière de l'Homme, préférable à tous les autres animaux ? Sur quoi se fondent de telles préférences, sinon sur l'intérêt particulier d'une certaine race (les blancs), sur l'intérêt d'un certain sexe (les hommes) et sur l'intérêt d'une certaine espèce (l'Homme) ?

« Au centre de ce livre est la thèse selon laquelle la discrimination exercée contre des êtres uniquement sur la base de leur espèce est une forme de préjugé, forme immorale et indéfendable de la même façon qu'est immorale et indéfendable la discrimination sur la base de la race. (...) Les racistes violent le principe d'égalité en donnant, lorsque surgit un conflit entre leurs intérêts et ceux des représentants d'une autre race, plus de poids aux intérêts des représentants de leur propre race. Les sexistes violent le principe d'égalité en privilégiant les intérêts des gens du même sexe qu'eux. De même, les spécistes permettent aux intérêts de leur propre espèce de prendre le pas sur

les plus grands intérêts des membres des autres espèces. Dans les trois cas, il s'agit du même type de comportement »

On comprend assez aisément le sens de cette comparaison insistante qui unit, sous la même réprobation, le racisme le sexisme et le spécisme. C'est que dans les trois cas de figure, la même logique semble à l'œuvre : certains êtres sont considérés comme ayant moins de valeurs que d'autres sans que rien d'objectif ne vienne jamais justifier cette différence de considération, sinon l'intérêt de ceux qui profitent de cette différence de traitement. Or, puisque aucun critère objectif ne fonde réellement cet écart de dignité (du point de vue de la nature, tous les êtres sont équivalents) rien ne justifie objectivement que nous accordions la préférence à l'intérêt d'une catégorie particulière. Rien, sinon le fait que nous appartenons nous-mêmes à cette catégorie et qu'il est donc de notre intérêt de lui donner la préférence ! C'est ainsi parce que son intérêt alimentaire est en jeu (il a pris l'habitude de manger de la viande), que l'homme moderne a beaucoup de mal à admettre le scandale de la souffrance animale. Il est dans son intérêt de vouloir encore ignorer cette souffrance en rabaissant la dignité de l'animal, de la même façon que l'intérêt économique des blancs entretenait le racisme, condition indispensable à la perpétuation de l'exploitation des noirs. Si notre manière de répartir les êtres inégalement sur une échelle de la dignité n'est rien d'autre au final que l'expression de nos intérêts, alors il va de soi qu'une telle classification n'a aucune valeur objective.

IV) L'égalité de considération

Autrement dit : rien ne justifie moralement de faire passer l'intérêt de certains êtres avant l'intérêt d'autres êtres, et de donner la préférences aux uns au dépens des autres. Il est dans l'intérêt du gibier de ne pas être traqué par un chasseur. Pourquoi l'intérêt du chasseur devrait-il prévaloir sur l'intérêt du gibier ? Sans doute pour le chasseur, le gibier est-il un être « inférieur », qu'on a donc le droit de poursuivre et d'abattre pour le plaisir. Mais pour le gibier, le chasseur est aussi sans doute un être nuisible et malfaisant qui ne devrait pas exister. « *Le bien d'un individu donné quel qu'il soit, observait H. Sidgwick, n'a pas plus d'importance, du point de vue (si je puis dire) de l'Univers, que le bien de n'importe quel autre* ». Dans la mesure où tous les êtres sont équivalents, on voit mal en effet sur quel principe justifier la préférence accordée à l'intérêt de certains êtres par rapport à l'intérêt d'autres êtres. Encore faut-il cependant, remarque Singer, qu'il y ait la présence d'un « intérêt ». Une pierre n'a sans doute pas plus et pas moins de droit d'exister qu'un homme, c'est vrai, mais une pierre n'a aucun intérêt à défendre. Et pour cause : il lui manque cette compétence ou cette aptitude minimale qui permet à un être d'avoir un intérêt : la sensibilité. Mais dans la mesure où ce qui caractérise le règne animal est justement la présence de cette sensibilité, on ne peut pas dire que l'animal est indifférent à son sort et qu'il se fiche de ce qui lui arrive. C'est un être sensible, capable d'éprouver du plaisir et de la douleur, et nul ne songerait à nier qu'il est dans son intérêt de ne pas souffrir :

« La capacité de souffrir et d'éprouver du plaisir est un prérequis pour avoir des intérêts, une condition à remplir avant de pouvoir parler sensément d'intérêts. Il serait insensé de dire qu'il n'était pas dans les intérêts du caillou, par exemple, de recevoir des coups de pied tout le long du chemin de l'écolier. Une pierre n'a pas d'intérêts parce qu'elle ne peut pas souffrir.... Une souris a en revanche, intérêt à ne pas recevoir de coups de pied tout le long du chemin, parce qu'elle en souffrirait.... C'est ainsi que la limite de la sensibilité constitue la seule limite valable au respect qu'il nous faut accorder aux intérêts des autres. »

Bref, comme le disait déjà Bentham, « *la question n'est pas : peuvent-ils raisonner ? Ni : peuvent-ils parler ? Mais : peuvent-ils souffrir ?* ». L'égalité de considération que nous devons aux animaux n'a rien à voir avec leur capacité à raisonner ou leur aptitude à parler, mais uniquement à voir avec le fait qu'ils ont eux aussi des intérêts (puisque ils sont sensibles) et que rien ne légitime de faire passer

l'intérêt des uns avant celui des autres. La seule chose qui pourrait justifier une telle préférence, ce serait la dignité singulière de l'humanité. Or, le sentiment de cette dignité n'est fondé sur rien d'objectif. Il n'est que l'expression de l'intérêt que l'espèce humaine porte à sa propre perpétuation. Soit : du « spécisme ». Logiquement, cette thèse se défend bien. Peter Singer, en tout cas, la défend bien. Mais si on la suit jusqu'au bout, ne conduit-elle pas pratiquement à mettre en balance la vie d'un animal avec la vie d'un homme ? Si rien ne justifie moralement de faire passer l'intérêt de l'homme avant l'intérêt des animaux, n'en faut-il pas conclure que rien ne nous autorise moralement à sacrifier la vie d'un chien pour sacrifier la vie d'un homme ? Une telle conséquence ne heurte-t-elle pas nos habitudes morales ?

Sans doute, et c'est la raison pour laquelle Singer tente de trouver une réponse satisfaisante à ce problème. Solution assez élégante, qui consiste à dire que l'égalité de considération ne veut pas forcément dire l'identité de traitement. Là encore, une comparaison avec le racisme et le sexisme permet de comprendre l'idée : les premiers combats contre le racisme et contre le sexisme consistaient, pour les catégories opprimées (les noirs et les femmes), à revendiquer une égalité de considération sous la forme d'une identité de traitement. Ainsi, traiter les noirs avec la même considération consistait pour les militants à leur accorder les mêmes privilèges qu'aux blancs (par exemple, le droit à l'instruction). De la même façon, traiter les femmes avec la même considération consistait pour les féministes à accorder aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes (par exemple, le droit d'avoir son propre compte en banque, ou le droit de voter et de travailler). Mais cette revendication (même considération = même traitement) n'est pas la seule possible. La deuxième génération de militants anti-racistes (par exemple, les « indigènes ») et de militantes féministes prétendaient obtenir une égalité de considération sous la forme d'une différence de traitement. Pour un indigéniste, accorder la même considération aux noirs revenait à leur accorder non pas les mêmes choses qu'aux blancs mais à respecter au contraire leur différence. Le combat en faveur de l'égalité, contre la différence des droits, a fini par prendre la forme d'un combat pour le droit à la différence.

Il en va exactement de même pour le combat « animaliste ». Dire que les animaux doivent être traités avec une égale considération ne signifie pas obligatoirement qu'ils doivent être traités de la même manière que les hommes, au mépris de leurs intérêts spécifiques. L'intérêt d'un cheval n'est pas exactement le même intérêt que celui d'un homme : il se fiche bien qu'on lui offre une maison pour se chauffer ou qu'on lui accorde un droit à s'instruire ! Sans doute a-t-il un certain intérêt à ne pas être frappé, mais « ne pas être frappé », pour ce robuste animal, n'a pas exactement la même signification que pour un enfant fragile. Bref, c'est au nom même de l'égalité de considération que nous pouvons justifier la différence de traitement entre les deux. Jusqu'à preuve du contraire, un cheval n'est pas traité « moins bien » qu'un homme, lorsqu'on le laisse dormir dans une étable. Or, c'est au nom même de ce droit à la différence qu'on peut justifier la préférence accordée à la vie d'un homme sur la vie d'un chien. Une telle attitude ne relève pas forcément du spécisme, puisqu'elle peut être moralement justifiée. Pourquoi cela ? Parce qu'un animal comme le chien a certainement intérêt à ne pas souffrir, mais il est douteux qu'il ait un intérêt à vivre longtemps. Il ne dispose pas des aptitudes intellectuelles nécessaires à un « projet de vie ». Si donc la vie d'un homme doit passer avant la vie d'un chien, ce n'est nullement parce que l'homme aurait plus de « dignité » que le chien, mais uniquement parce que le chien perd beaucoup moins qu'un homme (son intérêt est moins lésé) lorsqu'il perd la vie. En mourant, il se contente de perdre la vie... alors que l'homme perd un avenir. N'est-ce pas exactement le même raisonnement qui pousse un médecin, lorsqu'il doit choisir entre deux patients, à soigner le jeune enfant plutôt que le vieillard ? Ce n'est pas que l'un soit plus digne d'exister que l'autre, c'est que l'un perd moins que l'autre.

Alors que le spécisme conduirait à préférer la vie de tout homme uniquement sur le fondement d'une prétendue dignité humaine, l'utilitarisme de Singer conduit à préférer cette vie uniquement sur le fondement d'un calcul global des plaisirs et des peines. S'il faut préférer les situations qui

génèrent le moins de souffrance, assurément le fait de perdre la vie générera moins de souffrance chez un animal (qui ne perd que la vie) que chez un humain (qui perd à la fois la vie et toute perspective d'avenir). On voit donc qu'un tel raisonnement satisfait nos intuitions éthiques sans pour autant nous faire retomber dans les ornières du spécisme. Du reste, les conséquences pratiques ne sont pas exactement les mêmes : dans le cas du spécisme, non seulement la vie d'un homme sera préféré à celle d'un animal, mais elle le sera dans tous les cas, même lorsque cet homme n'a plus aucun intérêt à vivre. La réprobation du suicide et de l'euthanasie se fonde en effet sur l'idée que la vie humaine a une valeur particulière et qu'on n'a donc aucun droit, sans porter atteinte à la dignité singulière de cette vie, de la sacrifier. Le fait qu'on puisse n'avoir plus aucun intérêt à vivre (parce que la somme des souffrance excède la somme des plaisirs qu'on en peut attendre) ne rentre pas du tout en ligne de compte. Dans le cas de l'utilitarisme, au contraire, on admettra qu'une vie humaine puisse être supprimée, lorsque l'intérêt à vivre n'est plus présent. Ce qui ouvre non seulement le droit à l'euthanasie, mais plus encore : dans les cas où il faudrait choisir entre la vie d'un enfant lourdement handicapé qui n'est plus capable du moindre projet de vie ni de la moindre interaction sociale et la vie d'un animal capable d'interactions, nous n'avons plus nécessairement à trancher en faveur de la vie humaine :

« Nous pouvons logiquement soutenir qu'il y a certaines caractéristiques de certaines créatures qui donnent plus de valeur à leur vie qu'à celle d'autres créatures ; mais il y aura certainement, quels que soient nos standards, des animaux non humains dont la vie aura plus de valeur que celle de certains humains. Un chimpanzé, un chien ou un cochon auront, par exemple un une conscience plus aiguë de soi et une plus grande capacité de nouer des liens que n'en aura le nourrisson gravement arriéré ou l'individu dans un état de sénilité avancée. »

Dans la plupart des cas, il est vrai, c'est la nature particulière de l'intérêt humain qui conduit à accorder une nette préférence à la vie humaine. Mais c'est la même logique de l'intérêt qui peut aussi amener parfois, dans certains cas limites, à donner la préférence à la vie d'un animal sur celle d'un homme. Assurément, pareille conclusion heurte de plein fouet la conviction humaniste....

*